

LIEU DE TRAVAIL : École Providence, Vonda, SK.

DÉBUT DU MANDAT: le 27 aout 2018 et jusqu'au
29 juin 2019

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!

1440, 9^e Avenue Nord
Regina (Saskatchewan)
S4R 8B1
1 877 273-6661
cefsk.ca



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE/ÉLÉMENTAIRE

Contrat de remplacement à temps partiel à 0,65 ETP

DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste temporaire à 65% de temps. Il s'agit de tâches de Sciences 20 et 30, mathématiques 9^e année et quelques cours de 3^e et 4^e années. L'École Providence a une clientèle d'au-delà de cent vingt élèves. La petite communauté scolaire francophone est en croissance et offre une programmation scolaire par excellence de la prématernelle à la douzième année. Si vous aimez relever de nouveaux défis, ce poste est pour vous. Ce poste se termine le 29 juin 2019 avec possibilité de renouvellement.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation en éducation au niveau primaire/élémentaire, est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement au primaire/élémentaire;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): www.sptrb.ca
- Maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence 06-1819, au plus tard le 16 août 2018**, à l'attention du conseiller, M. Lizotte en ressources humaines : recrutement@cefsk.ca

Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.

Conseil
des écoles
fransaskoises

